

# CONGO NOUVEAU

Tri-hebdomadaire d'informations générales

Editeur responsable : Simon BOMFUNGA BAONDJO | Directeur de publication: Rombaut KASONGO - 13<sup>ème</sup> année | Édition n° 2004 du mercredi 04 au jeudi 05 septembre 2024  
| Adresse : Av Tombalbay n°728, Commune de la Gombe, Immeuble Nzolantima, 1er niveau appartement n°2- Tél : 0810883542, 0993279517 -Kinshasa | Prix 4.000 FC – ID Nat : 01-J5801-N77086H |  
Numéro RCCM: CD/KNG/RCCM/21-A-01097 | N° IMPOT A1210405Z E-mail : congonouveau@live.fr | site web : www.congo-nouveau.org | Récépissé de déclaration de publication n° MIN/CM/022/2015

MALGRÉ L'ADVERSITÉ

## SNEL : Fabrice Lusinde tient bon ! P.2

FISCALITÉ ET PARAFISCALITÉ PÉTROLIÈRES

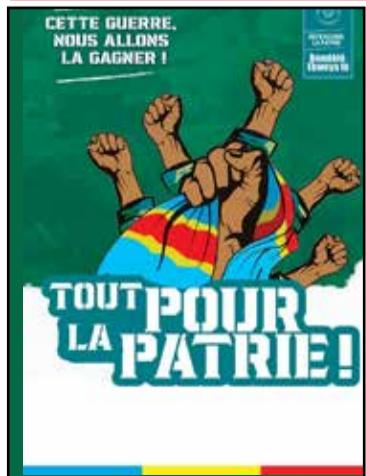
**Daniel Mukoko Samba renoue le dialogue entre SEP-Congo et la DGDA** P.3

MANIEMA

## Salomon Kalonda signe un retour triomphal aux racines P.4

INJUSTICE AU SEIN DE L'UNION SACRÉE

**Bahati Lukwebo hausse le ton** P.10



*«L'Avenir ne s'attend pas, Il se prépare»*

**IL TIENT BON EN DÉPIT DE L'ADVERSITÉ**

# SNEL : Fabrice Lusinde tient bon !

**L**'homme se bat bec et ongle pour relever les défis l'amélioration du service public pour que la SNEL soit véritablement au service de la population et du développement socio-économique alors que l'Etat accumule des dettes et certains abonnés ne paient pas leurs factures

Il est très préoccupé par l'amélioration des conditions de vie des populations en ce qui concerne la fourniture en énergie électrique. L'on sait que la Société nationale d'électricité (SNEL) est victime des actes de vandalisme sur son réseau électrique, particulièrement au Katanga où chaque jour pratiquement il y a des inciviques qui sont en train de voler les cornières et les conducteurs en cuivre. Une situation qui risque même de mettre en péril la fourniture d'électricité à la population et aux industries minières. La SNEL éprouve d'énormes difficultés dans la fourniture d'électricité ces derniers temps, aussi bien à Kinshasa qu'en provinces. La conséquence majeure de tous ces problèmes est l'incapacité de la SNEL de fournir le courant 24 heures sur 24 heures causant un manque à gagner très important. Il se crée alors un cercle vicieux car pour que la SNEL réhabilite son outil de production et de distribution, il lui faut des moyens suffisants. Ces moyens devraient provenir des paiements des factures par ses abonnés qui, comme ils ne sont pas servis régulièrement, ne payent pas pour la plupart. D'où le choix d'un système palliatif: le délestage pour assurer les maintenances des équipements. Cette mesure met les clients et la société dans une certaine rivalité; le non paiement régulier des factures débouche ainsi à des recouvrements forcés accompagnés des coupures de fourniture. A cela s'ajoutent le nombre pléthorique des



journaliers qui prennent à la SNEL et la dette contractée par l'Etat car plusieurs services de l'Etat ne paient pas leurs factures.

Mais son arrivée à la tête de la SNEL SA, le comité Fabrice Lusinde a trouvé tous ces problèmes et s'attèle à les résoudre. Malheureusement, les fossoyeurs de la SNEL le mettent les bâtons dans les roues. Son seul péché de vouloir relever le SNEL et lui donner ses lettres de noblesse. On se souviendra que le Directeur général Fabrice Lusinde avait été suspendu puis réhabilité dans ses fonctions. Mais, le DG Fabrice Lusinde a proclamé 2024 "année de l'accélération". Mieux, un choc d'accélérations qui doivent répondre à au moins 3 grands défis à savoir: la digitalisation de service à la clientèle, la digitalisation de la gestion du réseau et enfin l'accroissement de la production et du transport de l'électricité. C'est une façon de s'engager à répondre au discours d'investiture du 20 janvier du Président de la République, Félix Tshisekedi qui, dans les six objectifs poursuivis au cours de ce deuxième quinquennat, a prononcé notamment "l'amélioration du service public". La SNEL étant un des services publics structurants du pays, Fabrice Lusinde veut que cet opérateur national de l'énergie électrique soit "vraiment au service de la population et du développement socio-éco-

nomique" de la République démocratique du Congo.

## Trois défis à relever pour 2024

Concerne le défi de l'accélération de la digitalisation du service de la clientèle, le DG Fabrice Lusinde attendait, pour cette année 2024, "construire et proposer des solutions qui permettent d'améliorer significativement" ce créneau. "2024 est une année, où nous allons innover et rassembler tous nos talents pour agir plus vite et mieux. Le projet SNEL&Moi du quartier Genève à Kisantu va prendre sa vitesse de croisière. L'Equipe SNEL&Moi, que je félicite, a bien progressé dans le développement de notre application qui intègre désormais les meilleures pratiques. Cette application va nous permettre de renouer et renforcer durablement nos liens avec nos clients à travers une nouvelle identité, SNEL&Moi, SNEL Na TSHOMBO. SNEL&Moi ce sera aussi des répondants qui permettront d'enregistrer au quotidien les préoccupations de nos clients partout où nous sommes présents, des podcasts, des bulk SMS et des émissions live avec nos responsables et nos gestionnaires des réseaux urbains qui pour l'occasion, répondront aux préoccupations de nos clients mais aussi qui parleront de nos projets en cours ou à venir", avait déclaré Fabrice Lusinde.

Quant au défi de la digitalisation du réseau de distribution, il avait dit qu'il est prévu d'installer d'ici la fin 2028, près de 3 millions de compteurs communicants chez chacun des clients particuliers ou professionnels de la SNEL.

«La pose des nouvelles SNEL BOX devrait démarquer en février-mars prochain et s'intensifier dans les mois suivants. De même, le déploiement du système SNEL BOX va permettre de moderniser les réseaux basse tension. La SNEL BOX, c'est un système communicant au service du client, de l'exploitation et du développement des réseaux de distribution», avait-il promis.

Et d'ajouter: "Les SNEL BOX vont mettre à notre disposition des flux d'informations techniques et contractuelles et la possibilité : de paramétrier à distance, de recueillir et d'analyser les données sur fourniture et la consommation, la localisation des défauts, l'aide au diagnostic des pannes et la fiabilisation des bases de données. En s'appuyant sur les informations de soutirage et d'injection recueillies par les compteurs quotidiennement, NOUS ALLONS AMÉLIORER LA MODÉLISATION DES CHARGES et optimiser nos investissements dans le cadre de l'assainissement de nos réseaux de distribution". Le numéro 1 de la SNEL s'était aussi engagé à réussir le défi concernant l'accroissement de la production et le transport de l'électricité. Selon lui, il s'agit de produire plus d'électricité, sécuriser et stabiliser la fourniture des clients HT, MT ainsi que l'approvisionnement des réseaux urbains, accélérer les programmes de réhabilitation en cours mais aussi structurer et de développer de nouveaux projets.

«En 2024, nous devons renouer avec l'Esprit des Bâtisseurs de Inga 1, Inga 2 et de ligne à courant continu Inga-Kolwezi. Ces ouvrages qui font notre fierté, notre succès et qui consti-

tuent l'ADN de la SNEL, qui nous permettent depuis plus de 40 ans de fournir de l'électricité dans les provinces du pays et à côté desquelles de nouveaux projets doivent venir prendre le relais pour soutenir la demande croissante et la substitution du makala, du bois-énergie par l'électricité», insistait-il. Dans trois mois, l'année 2024 va se terminer et Lusinde fera le bilan de toutes ses promesses.

## Les réalisations en 2023

Avec le comité Lusinde, l'année 2023 a été celle de la pose des fondations et pendant laquelle la SNEL a répondu aux grands événements. «En 2023, tous ensemble avons répondu présent aux Grands événements. La SNEL a répondu au grand rendez-vous : la visite du Pape, les Jeux de la francophonie, l'accompagnement du processus électoral», reconnaît le Dg de la SNEL, soulignait qu'en 2023, la SNEL a mis en place les bases de la digitalisation et plusieurs projets ont été relancés : - Camp Luka, Poste de Goma - ou inauguré - le Poste de Kinsuka à Kinshasa, la sous-station tunnel à Kolwezi, la ligne Tubi-Tubidi-Kabeya Kamwanga et le poste de Bipemba- pour ne citer que ceux-là. A Muanda, Inongo, Kenge, Gemena, Buta et Kindu, la SNEL a également répondu présente. 2023 a été une année du social pour la SNEL, de la récupération du pouvoir d'achat, du SMIG, de la promotion à titre exceptionnel de 688 agents classifiés de la SNEL et de l'entame du processus de régularisation des journaliers dans les centrales et les postes. Toutes ses réalisations font du comité Lusinde un bon père de famille. Quitte à l'Etat d'accompagner les efforts de cette société et ouvrir l'œil afin que les fossoyeurs soient neutralisés avant qu'ils ne déstabilisent le comité de gestion et spolient les biens de la SNEL.

**Mutuma Kuamba/CP**

**FISCALITÉ ET PARAFISCALITÉ PÉTROLIÈRES**

# Daniel Mukoko Samba renoue le dialogue entre SEP-Congo et la DGDA

**L**e vice-Premier ministre et ministre de l'Economie nationale, Daniel Mukoko Samba, a échangé, lundi 2 septembre, avec les représentants des sociétés pétrolières et le responsable de la Direction générale des douanes et assises (DGDA). Cette réunion avait comme objet de transmettre les instructions de la DGDA relatives aux paiements de la fiscalité et parafiscalité pétrolières.

« Cette réunion a été convoquée à la suite de la lettre des Services des entreprises pétrolières Congolaises (SEP/CONGO) du 30 août 2024 aux termes de laquelle il annonçait la suspension des livraisons des produits pétroliers des sociétés commerciales ENGEN RDC, COBIL SA, SONAHYDROC SA et TOTAL ENERGIES, débitrices de la fiscalité et parafiscalité pétrolières au terminal SEP-CONGO. Le 28 juillet, le sous-directeur de la DGDA demandait, dans une lettre adressée à SEP-CONGO, la suspension des livraisons des produits pétroliers appartenant aux sociétés commerciales



sus-évoquées et ce, sur instructions du directeur général adjoint en charge des questions techniques », explique le communiqué du ministère de l'Economie. « Nous avons une feuille de route à mettre en œuvre et cela porte sur le dossier du manque à gagner », a fait remarquer Daniel Mukoko Samba. Il a demandé aux responsables des sociétés pétrolières de « maintenir des efforts fournis jusque-là pour s'assurer que le stock de sécurité ne soit pas touché ».

#### Assainir le secteur pétrolier

Pour ce faire, le ministre

de l'Economie nationale a invité toutes les parties à maintenir le dialogue pour éviter à la RDC de plonger dans une crise pétrolière. Le délégué de la DGDA a indiqué que son institution demande aux sociétés pétrolières de s'acquitter de leurs obligations vis-à-vis de l'Etat. « L'Etat veut assainir le secteur pétrolier pour partir du bon pied », a-t-il expliqué. Pour Joseph Kouame Kouame, administrateur directeur général de SEP/CONGO s'est dit, pour sa part, satisfait des décisions prises à l'issue de la réunion présidée par le ministre

de l'Economie nationale.

#### Pas de rupture

« La réunion à laquelle nous venons d'assister s'est bien passée, elle a été rapide, claire et limpide parce que le sujet est bien connu : Il s'agissait de la lettre de la DGDA, de la douane concernant une suspension éventuelle de livraison d'hydrocarbure dans le pays ; compte tenu du fait que certaines sociétés commerciales n'auraient pas payé le droit de douane. SEP/Congo étant la pierre angulaire des approvisionnements en produits pétroliers, nous avons ainsi décidé qu'il était né-

cessaire d'en discuter avec le ministre de l'Economie nationale. Les choses ont été clarifiées, chacun jouera son rôle et je peux affirmer qu'il n'y aura pas rupture de stock des produits pétroliers en RDC », a résumé Joseph Kouame Kouame. Pour le secrétaire général à l'Economie nationale, Célestin Twite Yamwembo, c'est dans le cadre du dialogue permanent que le ministère de l'Economie s'entretient avec les compagnies pétrolières, à chaque fois qu'il y a une situation qui se pose dans le secteur pétrolier.

CN

# L'Insécurité gagne du terrain à Kinshasa

**A**vant-hier, un massacre a eu lieu à la prison de Makala, où plusieurs personnes ont été tuées par des assaillants non identifiés. Cet événement tragique soulève des questions sur la capacité des autorités à retrouver les coupables

et à les traduire en justice.

#### Une vague de violences inquiétante

Ce massacre n'est pas un incident isolé. Depuis plusieurs mois, Kinshasa est confrontée à une montée de l'insécurité. Les habitants vivent dans la peur, alors que de nombreux cas

d'assassinats, comme celui de monsieur Mukendi Vicky au quartier Salongo sur l'avenue Malula au numéro 21A, restent non résolus. À cela s'ajoute le meurtre mystérieux de Monsieur Matthieu Babilo, qui attend encore des réponses.

#### Appel à l'action des auto-

rités

La population demande aux autorités de renforcer les mesures de sécurité et de poursuivre les auteurs de ces crimes avec rigueur. L'impunité ne doit plus être tolérée. Les habitants veulent des actions concrètes pour rétablir la confiance et la sécurité dans la ville.

---  
Kinshasa traverse une période difficile. Il est urgent que les autorités agissent pour enrayer la violence et assurer la justice, afin que la paix revienne enfin dans la ville.

CN/CP

# Salomon Kalonda signe un retour triomphal aux racines

**A**près près de quatre heures de procession, Salomon Kalonda, à la tête d'un long cortège qui a serpenté les principales artères de Lubumbashi, est arrivé au siège du parti sur l'avenue Kamanyola. Dans une clamour assourdissante, le sénateur élu du Haut-Katanga, juché sur un véhicule, a harangué la foule. Avant tout, il a remercié le seigneur pour l'avoir assisté pendant les pires moments de sa vie. Ensuite, il a rendu hommage aux Lushois et les Haut-Katangais en général qui l'ont soutenu tout au long de son pénible emprisonnement. "N'eût été vous, je n'allais pas tenir", a-t-il avoué, sous les ovations de milliers de militants de son parti.

Tout au long du trajet, une certaine sympathie se lisait entre SK Della et la population. Des mamans, jeunes et même des écoliers ont témoigné leur amour pour un homme qui a payé cher pour sa loyauté et surtout pour ses convictions. Devant le siège du parti où il a tenu son meeting, le sénateur élu du Haut-Katanga, juché sur un véhicule, a harangué la foule. Avant tout, il a remercié le seigneur pour l'avoir assisté pendant les pires moments de sa vie. Ensuite, il a rendu hommage aux Lushois en particulier et aux Haut-Katangais en général pour l'avoir soutenu pendant son pénible emprisonnement. "N'eût été vous, je n'allais pas tenir", a-t-il avoué, sous les ovations de milliers de militants de son parti. A l'occasion, Kalonda a expliqué qu'il rentre au berçail, "le fils retourne à la maison de son père". Dans la foulée, il a félicité les députés provinciaux du Haut-Katanga



ga qui, malgré la corruption, l'ont voté massivement. "11 voix sur 11", une manière de dire que les élus du parti de Katumbi sont dignes. Il les a remerciés mettant en avant leur intégrité. Pour lui, c'est aussi une leçon importante que le Haut-Katanga donne à la République. "Voter quelqu'un qui vient de loin mais parce qu'il a fait un bon travail, on lui donne toute la confiance", a ajouté SK Della fier de voir sa province d'adoption prêcher par l'exemple.

**Paix et réconciliation**  
Au Sénat, Kalonda attend apporter sa pierre à l'édifice. Il a promis de remonter chaque fois les préoccupations de la population du Haut-Katanga au pouvoir central. Dans l'interaction avec la population, des questions d'insécurité, de la rareté de la farine avec le début de la saison de pluie, du chômage des jeunes... ont été évoquées. Kalonda a juré de se battre pour faire passer auprès des décideurs les doléances de sa population. Dans ce cadre, il a annoncé qu'il rencontrera le

gouverneur Jacques Kyabula pour lui exprimer les désiderata de ses administrés qui sont aussi ses électeurs.

**Katumbi, le modèle à suivre**  
"La faim frappe à notre porte parce qu'on n'est pas entreprenant", a-t-il souligné, démontrant l'exemple de Moïse Katumbi qui, grâce à ses étangs piscicoles, nourrit une partie de la population. Si tout le monde faisait comme le président Moïse Katumbi, si tous les politiciens suivaient cet exemple, la population ne mourrait pas de faim. "Voilà le modèle à suivre". Salomon Kalonda n'a pas éludé les problèmes qui minent son parti Ensemble pour la République. Il a admis que le temps a sonné pour la redynamisation. Pas lui seul, à la manœuvre, mais avec le concours de l'ensemble du parti. Il a emprunté le terme magique de son mentor – Mulamuke – réveillez-vous. Le parti doit se réveiller. Chacun apportera sa contribution pour que les choses aillent de l'avant. Ensemble, a-t-il rappelé, est le principal parti

de l'opposition. "Avec notre président, nous avons fait le choix de faire l'opposition républicaine. On va contribuer avec des propositions constructives mais nous allons dénoncer le mal pour que les choses changent", a insisté SK Della. A l'occasion, il a évoqué le cas Mike Mukebayi, un valeureux cadre de son parti qui croupit injustement en prison.

Il a demandé sa libération.

#### Dialogue, supputation

Jusque-là, Ensemble n'a pas été saisi sur une quelconque question ayant trait au dialogue. Ce qui se raconte n'est que supputation. Au moment opportun, a-t-il promis, si le parti est saisi, nous vous dirons notre position.

CN/Ouragan

## Déclaration de perte de certificat d'enregistrement

Je soussigné, MWANDA MIZENGI LÉON, déclare avoir perdu le Certificat d'Enregistrement Volume ANK 27 Folio 126 portant sur la parcelle N°12.195 du plan cadastral de la Commune de Matete à Kinshasa.

#### Cause de la perte ou de la destruction: Déménagement

Je sollicite le remplacement de ce Certificat et déclare rester seul responsable des conséquences dommageables que la délivrance du nouveau Certificat d'Enregistrement pourrait avoir vis-à-vis des tiers.

Fait à Kinshasa, le 20/02/2024

**FACE À LA CRISE SÉCURITAIRE ET SOCIALE**

# Diomi Ndongala appelle au dialogue pour sauver le grand Congo

**L**e président de la Démocratie Chrétienne, Eugène Diomi Ndongala Nzomambu a, dans une réflexion sur la marche du pays, appelé au dialogue pour sauver la République démocratique du Congo. Ce pays qui fait face à une agression rwandaise et à des crises socio-économiques avec l'érosion du pouvoir d'achat des ménages congolais. "Le seul vainqueur de ce processus de dialogue et d'acceptation de la vérité sera le peuple congolais lui-même qui mérite un présent et un futur meilleurs. Que l'arbre à palabre traditionnel africain étende ses branches ombrageuses sur les congolais assoiffés de paix et de justice.", a déclaré Diomi Ndongala.

L'ancien ministre des Mines reste convaincu que cette voie est celle de la vérité. Et le dire en temps de "tromperie" paraît comme un acte révolutionnaire. "Je suis conscient que dans les temps de tromperie généralisée, dire la vérité puisse être interprété comme un acte révolutionnaire, qui fait peur à certains, mais la vérité nous rattrape toujours : unissons, dialoguons et sauvons le Grand Congo.", a-t-il fait savoir. Lisez in extenso la réflexion du président de la Démocratie Chrétienne dans un contexte où le dialogue paraît comme la seule panacée pour remédier aux maux qui rongent actuellement le pays.

**DONNONS UNE CHANCE A LA PAIX ! DIALOGUE ENTRE CONGOLAIS ET SIGNATURE D'UN TRAITÉ INTERNATIONAL POUR LA PAIX: LA SEULE VOIE POUR RÉSORBER LA CRISE POLITIQUE, SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SÉCURITAIRE EN RDCONGO**

La situation économique, sécuritaire ainsi qu'institutionnelle de la République

Démocratique du Congo se détériore de plus en plus, ces derniers temps, au point qu'il faut utiliser, pour décrire objectivement l'état général du pays, une expression qui fait peur à certains : la RDCongo est en crise!

## 1. LES ÉLECTIONS CONTESTABLES ET CONTESTÉES 2023-2024

**Le processus électoral de 2023-2024 n'a pas été libre, transparent, démocratique, encore moins fiable.**

La Cenco (Conférence Episcopale Nationale du Congo), déplore une catastrophe électorale. Le scrutin du 20 décembre a été un «chaos», caractérisé, «en général, par la fraude, la corruption à grande échelle, le vandalisme de matériel électoral, l'incitation à la violence, la détention illégale des DEV, l'achat de conscience, l'intolérance, l'impudicité, l'atteinte aux droits humains, à la vie humaine et à la dignité des personnes, allant jusqu'à humilier publiquement la femme». C'est le constat que fait la Cenco du récent processus électoral en RDC, dans son message publié en janvier 2024, après consultation de la plus grande organisation indépendante d'observation des élections, mise en place par l'Eglise Catholique et l'Eglise Protestante en RDC (MOE-ECC).

### Des élections organisées par défi

La Cenco a constaté que les irrégularités et incidents dénoncés font «des élections

du 20 décembre une catastrophe électorale», à cause de leur ampleur et de leur étendue. Sur base de son observation et de celle d'autres Missions d'observation, elle conclut que «ces élections ont été caractérisées, en général, par la fraude, la corruption à grande échelle, le vandalisme de matériel électoral, l'incitation à la violence, la détention illégale des DEV, l'achat de conscience, l'intolérance, l'impudicité, l'atteinte aux droits humains, à la vie humaine et à la dignité des personnes, allant jusqu'à humilier publiquement la femme». Pour les évêques, le chaos enregistré au cours de cette quatrième édition des élections en RDC fait suite à l'obstination de la Commission Electorale nationale indépendante (CENI) d'organiser ce scrutin par défi, alors qu'elle était consciente des certaines «contraintes». A cause de cela, la commission a été amenée à violer le cadre juridique national et l'administration électorale, écrit la Cenco.

Des votes parallèles, des machines à voter retrouvées chez des particuliers. Après la publication du rapport préliminaire de leur MOE CENCO-ECC début janvier, les prélats disent avoir découvert «un nombre impressionnant de votes parallèles avec les machines à voter trouvées chez des particuliers». Ce qui les amène à se demander s'il n'y avait pas une telle planification préalable «au niveau du pouvoir organisateur». La Cenco s'étonne aussi de la facilité avec laquelle les dispositifs électroniques de vote (DEV) – machines à voter – et les rouleaux des bulletins de vote se sont retrouvés entre les mains des particuliers. Ainsi, écrit-elle, «la CENI devrait s'interroger sur son rôle dans cet imbroglio, car c'est elle qui a le contrôle exclusif de toutes les machines et elle ne s'est jamais plainte d'un vol quelconque de son matériel». Opacité planifiée, des bureaux de vote dupliqués,

### 2 400 000 électeurs fictifs

Après avoir refusé la proposition de mettre en place une commission mixte et indépendante pour des enquêtes, regrette la Cenco, la CENI s'est positionnée comme juge et partie en invalidant 82 candidats, tout en annonçant des cas ultérieurs d'invalidation. Cette opacité semble une suite logique d'autres cas observés antérieurement, déclare l'organe de l'Eglise catholique, qui cite des cas des kits d'enrôlement retrouvés chez des particuliers,

des centres d'inscription fictifs, le refus d'un audit indépendant du fichier électoral, etc. Dans toutes ces situations, note le message, la CENI n'a ni fourni des explications, ni clarifié les choses, ni accepté un cadre de concertations. A ces irrégularités s'ajoutent celles de la publication de la cartographie des bureaux de vote (BV). Après analyse, indique la Cenco, «la MOE CENCO-ECC a pu détecter des anomalies, dont l'existence de 3 706 BV dupliqués 2 voire 3 fois, avec comme conséquence l'augmentation du nombre d'électeurs de l'ordre de 2 400 000».

La publication définitive de la cartographie des BV dans un format non téléchargeable ne détermine pas leur précision et fait penser à une opacité planifiée, estiment les évêques. Ces nombreuses irrégularités, incidents et la fraude déclarée «ont sérieusement affecté les élections et entamé la confiance des électeurs. Dès lors, il se pose la question de la perception que le Peuple congolais aura du prochain Parlement». Au regard des résultats provisoires des législatives nationales, seuls 6% des députés sont issus de l'opposition, ce qui fait craindre à la Cenco «un grand risque de rentrer au monopartisme, ce qui serait un grand recul de notre démocratie naissante». Déculer l'urgence l'élan de tribalisme et renforcer la cohésion nationale

Face à ces défis qui mettent «en danger notre pays», à cause notamment du mépris des valeurs morales, les évêques congolais appellent les instances compétentes qui ont pour mission de veiller à la stabilité, à la justice et à la cohésion nationale, d'utiliser de la sagesse et de l'intelligence consciente pour redorer le blason terni. Ils appellent le président de la République à être le garant de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale. Ils réaffirment leur disponibilité à lui apporter l'aide nécessaire pour la réussite de ce «deuxième et dernier mandat pour l'intérêt du Peuple

congolais». Ils recommandent au gouvernement de «prendre des mesures nécessaires et urgentes pour décourager la xénophobie et les éclats de tribalisme notés dans les discours tout au long de la campagne électorale et de mettre en place un mécanisme politique pour renforcer la cohésion nationale». Les prélats demandent également l'organisation des élections dans les territoires où elles n'ont pas eu lieu: Rutshuru, Masisi et Kwamouth. Ils proposent une réforme de la CENI et la clarification de l'indépendance de cette commission par rapport aux lois nationales pour garantir la bonne gouvernance. Ils demandent en outre au gouvernement d'identifier et de poursuivre les personnes impliquées dans les détournements des DEV. Aux ministères publics, aux cours et tribunaux, les évêques demandent «de saisir d'office de toutes les dénonciations pour invalider les fraudeurs connus qui ont été proclamés provisoirement élus». Ils les appellent à être au service de la justice et non des individus, en traitant sans complaisance tous les dossiers relatifs aux recours et contentieux électoraux. La justice doit aussi être appliquée sur les cadres et agents de la CENI qui ont été complices dans la fraude électorale. «Une justice qui fait la promotion des antivauteurs est un cancer pour la Nation», soulignent les prélats congolais.

### Vivre dans la solidarité et la cohésion nationale

La Cenco recommande au peuple Congolais de vivre dans la solidarité et la cohésion nationale, pour que le pays ne sombre pas dans la violence et les divisions. Citant le Pape François qui a visité leur pays il y a bientôt une année, les évêques soulignent qu'«il n'y a pas de paix sans fraternité. C'est un choix: de faire de la place dans nos coeurs pour tous, de croire que les différences ethniques, régionales, sociales, religieuses et culturelles, ne sont pas des obstacles au vivre-ensemble».

FACE À LA CRISE SÉCURITAIRE ET SOCIALE

# Diomi Ndongala appelle au dialogue pour sauver le grand Congo

Ils appellent leurs compatriotes à se sentir concernés par la construction de leur pays et à rester vigilants et engagés dans l'exercice de leur souveraineté. «L'avenir d'un pays dépend de son peuple. Retenons dans notre conscience qu'on ne libère pas un peuple, le peuple se libère lui-même», écrivent-ils. Pour conclure, la Cenco appelle les jeunes à ne pas se laisser manipuler et instrumentaliser par des acteurs politiques qui les exploitent pour leurs intérêts égoïstes. Elle réitère son appel au dialogue; Mais ces appels sont restés lettre morte! Le vote pour les élections présidentielle, législatives, provinciales et locales a connu des perturbations et des dysfonctionnements décrits par l'opposition et les observateurs, et reconnus par la commission électorale. Retour sur les principaux types d'incidents signalés par des observateurs de la Synergie des Missions d'Observation électorale (SYMOCEL) et de la mission d'observation conjointe Église Catholique - Église du Christ au Congo.

## Saccage des bureaux de vote et agression des agents électoraux

De nombreux bureaux de vote ont été saccagés sur le territoire national par des électeurs qui protestaient contre divers dysfonctionnements du processus électoral. Actes de vandalisme visant le kit électoral. Dans d'autres localités, les manifestants s'en sont pris aux machines à voter. Ils ont brûlé des dizaines de machines entraînant dans certains cas, l'annulation pure et simple du vote. Par exemple, dans le village de Bweteta en territoire de Lubero, il n'y a pas eu de vote. Les électeurs ont incendié plus d'une dizaine de machines à voter. Ils manifestaient leur colère contre l'ouverture tardive des bureaux de vote ouverts avec un retard de plus de six heures.

## Tentatives de fraude

Dans d'autres localités, certains candidats ont été pris en flagrant délit de tentative de fraude. Dans la province

du Kwilu, plus précisément à Bandundu ville, un candidat député national a été pris tôt le matin avec des effets électoraux notamment des bulletins déjà remplis et cochés. Pareille situation est signalée aussi à Kisangani, où la police a appréhendé un candidat député avec du matériel de vote3. Des forces politiques et sociales ont boycotté les élections, estimant que le processus électoral, sous la houlette de M. Kadima à la Centrale Electorale Nationale Indépendante, Ceni en sigle, ne garantissait pas les conditions à minima d'élections acceptables par tous. Le fichier électoral n'a jamais été audité d'une manière impartiale et l'identification des électeurs était plus que contestable, surtout après la distribution de cartes électorales effaçables qui ont demandé la redistribution désordonnée de quelques millions de nouvelles cartes d'électeurs ainsi que carrément l'autorisation de vote même pour les électeurs sans cartes lisibles, en violation de la Loi électorale en vigueur. Le chaos, le premier jour du vote, a mis en exergue l'impréparation de la CENI qui, malgré un budget qui a dépassé le milliard de dollars, n'était pas en mesure de faire face aux défis logistiques.

Le résultat de ce chaos, que d'aucuns ont défini d'«organisé», a été une prolongation du vote pendant une semaine, dans des conditions contraires au principe de transparence, sans oublier la dénonciation de la "privatisation" par certains acteurs politiques de la majorité, de machines à voter dans leurs domiciles. Afin de renforcer sa crédibilité, mise à mal par les dénonciations de fraude qui provenaient de toutes les provinces de la RD.Congo, la Centrale Électorale a sanctionné 82 candidats accusés de fraude mais, curieusement, aucune suite judiciaire n'a été donnée à ces invalidations, de la part de la CENI, au point que les mêmes candidats invalidés pour fraude, ont été autorisés, sans aucune

sanction, à se présenter aux élections sénatoriales. 82 candidats aux élections législatives invalidés pour fraude (CENI) Quatre-vingt-deux candidats aux élections législatives et provinciales du mois dernier en République démocratique du Congo (RDC) ont été invalidés pour fraude, a annoncé vendredi soir la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Elle les accuse de fraude, de corruption, de vandalisme du matériel électoral, d'incitation à la violence, de détention illégale de dispositifs électriques de vote le jour du scrutin pour les élections générales du 20 décembre dernier. La CENI a invalidé l'actuel gouverneur de Kinshasa, Gentiny Ngobila, et plusieurs autres personnalités membres de la coalition de l'Union sacrée qui a soutenu la candidature de Félix Tshisekedi, le président sortant qui a été déclaré vainqueur de la présidentielle. La loi électorale a été sérieusement malmenée, au cours de ce processus électoral peu crédible, qui a abouti à un score "stalinien" en faveur du président sortant, M. Félix Antoine Tshisekedi et sa majorité de l'Union Sacrée de la Nation, USN en sigle, qui a raflé presque tous les sièges, aussi bien aux élections législatives qu'aux provinciales et sénatoriales. Le même phénomène s'est reproduit aux élections des gouverneurs de province, tous de la majorité de l'Union sacrée de la Nation. Aux élections sénatoriales et des gouverneurs, les seules indirectes, des candidats de la majorité ont été pris les mains dans le sac en donnant des « motivations » aux députés provinciaux, par des sommes d'argent et des biens de grand valeur ouvertement « offerts » en plein vote, "in tempore suspecto", pour sensibiliser les grands électeurs (si nous voulons utiliser cet euphémisme, à la place du mot plus cru et direct de « corruption »). Les élections au Kongo Central et à Kinshasa ont particulièrement fait scandale en ce qui concerne l'achat de consciences, diffi-

cilement contestable, même si la justice, au niveau du contentieux électoral, a décidé de ne rien voir à Kinshasa , alors que la Conseil d'Etat a annulé les élections du gouverneur au Kongo Central. Que pouvons-nous déduire de cette situation ?

Que la RD Congo sera gouvernée par une majorité légale, car formellement adoubée par la Cour Constitutionnelle, mais certainement pas légitime. D'ailleurs, depuis plus de 5 mois après les élections présidentielles et législatives, la RDCongo n'a paradoxalement pas d'exécutif en place et elle est frappée par une série de scandales de mauvaise gestion et détournements des fonds qui ont fortement secoué la crédibilité de la majorité de l'USN. La question récurrente de la légitimation du pouvoir revient, comme un serpent de mer, qui détruit les fondations des actuelles institutions politiques en RDC, un phénomène qui n'est pas nouveau et que nous avons déjà connu dans le passé. Voilà pourquoi nous soutenons que la crise de légitimité se reflète, automatiquement, en une crise politique et institutionnelle.

## 2. LA STAGNATION ÉCONOMIQUE

L'actuel régime, qui entre dans sa sixième année de gouvernance, se caractérise, encore aujourd'hui, par la coloration scarlette de tous ses paramètres économiques :

- dégradation du taux d'échange, surtout par rapport au dollar ;
- inflation, qui dépasse le 24% annuel;
- stagnation économique, manque de production industrielle, détérioration des infrastructures économiques non remplacées par des nouvelles et dégradations des services publics comme celui de la fourniture de l'électricité (avec un taux de desserte de moins de 10 % du territoire national) ainsi que de l'eau potable;
- retour de la dette publique, avec 10 milliards d'endettement qui n'ont pas été

investis dans la construction de nouvelles grandes infrastructures ;

● gestion calamiteuse du budget national, où 70 % environ est absorbé pour le fonctionnement des institutions politiques, qui accumulent des dépassements budgétaires à la fin de l'année, réduisant à presque rien le pourcentage de fonds publics dédiés aux investissements et aux besoins sociaux élémentaires d'une population extrêmement pauvre. Derrière une situation politique instable se dessine un horizon financier sombre. Tous les indicateurs congolais sont au rouge. Dans l'économie congolaise, "jungle" majoritairement informelle, dépourvue de suivi statistique précis et soumise à la volatilité des prix, ces deux chiffres, le taux d'échange et le prix à la consommation, constituent les seules balises utilisables. Au sud-est du pays, à Lubumbashi, capitale de la province minière du Haut-Katanga, désespérance. Le cœur économique bat au ralenti. Le prix de la tonne de cuivre est volatile. La soif du cuivre ne suffit pas!

Société centenaire, la Gécamines, propriété de l'Etat, n'est plus qu'un « cadavre qui bouge encore un peu », selon l'un de ses cadres. Autrefois, elle faisait vivre toute la région, assurait les logements, la nourriture, les loisirs. Puis, ces dernières années, cette « vache à lait du régime » a été dépecée, cédant ses actifs miniers à des groupes opaques établis dans des paradis fiscaux et souvent détenus par des proches du président Tshisekedi. L'emprise d'un clan Plus qu'ailleurs, affaires et politique s'entremêlent en République démocratique du Congo (RDC). « Pour d'importants investissements, il faut l'accord du président ou de son entourage, ce qui n'était pas le cas autrefois, car les ministres avaient du pouvoir », confie un entrepreneur kinois très actif dans les mines. Seuls les Chinois, qui consomment près de 40 % de la production cuprifère diale,

# Vuemba favorable au dialogue, mais pas selon le format «triangle des Bermudes» tracé par Tshisekedi, Fayulu et Muzito !

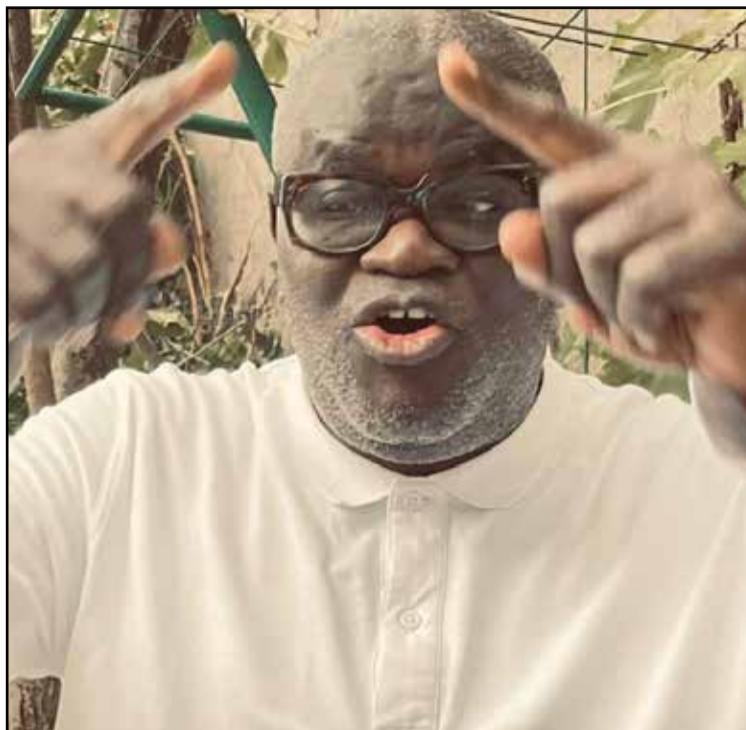
**A** l'abri du soleil de l'été européen, Jean-Claude Vuemba est assis sous un arbuste au jardin de sa résidence de Stains Pierrefitte, commune située au Nord de la capitale française. L'homme, qui vient de parcourir un trajet de plus de 300 km durant plus de trois heures, n'a pas du tout l'air abattu. Vuemba a quitté Bruxelles pour Paris, afin de rejoindre le lieu de l'interview proposée par les rédactions d'Opinion-Info.cd et de Rdcongongnews.net.

Devant sa parcelle, sise rue Jean Jaurès, sa Range Rover Sport bleu marine qui attire les regards des voisins et passants, nous sert de guide pour repérer l'adresse. Fervent chrétien catholique, Jean-Claude laisse transparaître à souhait son chapelet catholique au coup, dans un t-shirt immaculé à manches longues. Pour respecter le climat de ce lundi 02 septembre, Vuemba met des couleurs qui repoussent la température de 25°C ressentie. Son t-shirt est enfilé dans un pantalon jogging de couleur grise claire, combiné au pied avec des baskets noirs couronnés des semelles grises.

Après les salutations, l'ancien président de l'Assemblée provinciale du Kongo-Central [sa dernière fonction officielle] revient sur la tentative de son élimination physique, survenue en pleine campagne électorale, aux côtés de Moïse Katumbi et motif de son exil.

«J'ai été pris pour cible par les policiers venus perturber le meeting de Moïse Katumbi, candidat à la présidentielle de 2023, à Moanda (une cité côtière débouchant vers l'océan Atlantique). Ils m'ont accusé d'avoir forcé son entrée au Kongo-Central», relate-t-il.

L'exil de Vuemba n'est pas à confondre avec la rébel-



lion de Corneille Nangaa. L'homme jure de mener une politique de non-violence, pour préserver la vie des Congolais. «Je suis un Né-Kongo. Tous les Né-Kongo sont amateurs de Kizonzi [entendez : dialogue], qui est permanent. Comme fils MPR, je suis un grand nationaliste, dernier rempart de Mobutu. Donc, je ne peux pas accepter qu'un seul centimètre des terres soit ravi aux Congolais», insiste-t-il.

Le leader du MPCR -Mouvement du peuple congolais pour la République, Jean-Claude Vuemba, est favorable à l'idée d'un dialogue de plus en plus évoquée dans le circuit politique. Il est même disposé à y prendre part, au vu des enjeux socio-politiques et sécuritaires actuels. «Qui refuserait de la cohésion?», s'interroge Vuemba. Cependant, il redoute un coup fourré.

## Dialogue ou deal entre copains ?

Le président du MPCR condamne les propos tenus par un autre opposant, Martin Fayulu, lors de son meeting à Kinshasa, intervenu quelques semaines après la sortie médiatique de Félix Tshisekedi à Bruxelles. D'après lui, ces propos insinuent un deal planifié entre copains.

«Nous nous retrouverons dans le format d'un dia-

logue que je qualifierai de triangle de Bermudes : Félix Tshisekedi, Adolphe Muzito et Martin Fayulu. Il s'agit des noms qui ont fait l'objet de la sortie médiatique où combien hasardeuse de Tshilombo. Lors de son meeting à Kinshasa, Martin Fayulu est revenu sur la même pensée, en parlant, cette fois-là, d'un format qui est connu. Depuis quand un opposant, qui se dit fils d'Etienne Tshisekedi (farouche opposant historique à Mobutu et à Kabila), commencerait à désigner les opposants qui vont prendre part au dialogue ? Même de son vivant, le vieux Etienne ne l'a jamais fait», fait-il observer. Pour l'opposant Vuemba, toute personne qui est contre le régime Tshisekedi devrait être le bienvenu à ce dialogue. A son avis, ces assises devraient être précédées d'une grande messe des opposants, pour arrêter des stratégies et préparer un cahier des charges de l'opposition.

«Il faut préalablement que les opposants se mettent autour d'une table, avant ce dialogue pour évaluer. À ce stade, Tshisekedi Tshilombo a occupé, à lui seul, 85% des institutions de la République. Il ne reste en réalité plus rien», lâche Jean Claude Vuemba.

## João Lourenço à la facilitation

Vuemba a, par ailleurs, ac-

cusé le Président de la République, Félix Tshisekedi, de ne jamais respecter sa parole. Raison pour laquelle cet opposant est favorable à un dialogue sous la facilitation d'un médiateur international, dont le profil inspire confiance et peut rassurer toutes les parties prenantes, quant au respect de la parole donnée.

De tradition, les différents dialogues organisés dans l'histoire politique de la RD-Congo, le médiateur a été soit une personnalité congolaise soit un acteur de la scène socio-politique internationale. Outre l'église catholique, qui a plus d'une fois été revêtue de cette mission au travers de ses évêques, les chefs d'Etat étrangers ont quelques fois aussi été à la manœuvre, pour rassembler les Congolais autour d'une table. Ce qui constitue un autre préalable sine qua non auquel s'accroche Vuemba, avant la tenue du dialogue annoncé par le Chef de l'Etat. Sans aller par quatre chemins, le leader Né-Kongo a proposé João Lourenço, le Président angolais, pour conduire la médiation, convaincu qu'il est «neutre et crédible» et qu'en plus, il «a une large connaissance sur le Congo».

## Faire amende honorable à Moïse Katumbi !

Taxé d'étranger (Zambien, Juif, Italien) par les pro-Tshisekedi, en marge du scrutin présidentiel de 2023 et classé deuxième selon les résultats officiels et définitifs publiés par la Cour constitutionnelle, Moïse Katumbi passe pour l'un des acteurs incontournables de la scène politique congolaise.

Pour le président du MPCR, parti ami à Ensemble pour la République de Moïse Katumbi, ce dernier a été blessé par des insultes systématiques, et que cette plaie ne s'est pas encore cicatrisée, huit mois après le scrutin. Il estime que les autorités au pouvoir ont eu à poser des actes qui ont blessé certains

compatriotes et cela mérite amende honorable.

«Comment voulez-vous parler de la cohésion pendant qu'il n'y a même pas huit mois, un compatriote congolais, Moïse Katumbi, a été taxé d'étranger. Est-ce qu'il aura encore le courage de venir s'asseoir sur la même table que vous, parce qu'il est devenu maintenant incontournable ? Il parlera de quel pays, si on doit s'atteler aux propos de M. Jean Pierre Bemba ? Commencer tout d'abord à faire amende honorable», recommande-t-il.

Dans la même logique, Vuemba évoque le cas des opposants en exil, l'arrestation de Seth Kikuni ce lundi 2 septembre, et la position du FCC, famille politique du Président honoraire, Joseph Kabila, qui n'a pas pris part aux élections de 2023 et pas favorable au dialogue.

Pour cet opposant, ce dialogue envisagé ne constitue en rien une force pour le camp du pouvoir, dans la mesure où le Président de la République, Félix Tshisekedi, a personnellement compris qu'il a besoin que les Congolaises et Congolais se rassemblent pour discuter, pour apaiser les tensions, se mobiliser pour apporter le soutien nécessaire aux compatriotes touchés non seulement par la guerre, mais également par la détérioration du tissu social.

Au-delà de parler dialogue, Jean-Claude Vuemba a pris le temps de tordre le cou aux rumeurs selon lesquelles il s'est exilé en raison de sa participation à une rébellion. Sa réaction : «Je n'ai pas l'âme de verser le sang de mes compatriotes». Vuemba s'oppose à tout schéma de rébellion, indiquant qu'à cause de l'AFDL (mouvement rebelle mené par Laurent Désiré Kabila), le corps de son père politique, feu le Maréchal Mobutu, se retrouve jusqu'à ce jour au Maroc.



# NÉCROLOGIE

## *Elvire Nsweka Mandu*

16 juillet 1950 - 28 août 2024



La famille Katu a la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de sa mère, survenu le 28 août à Kinshasa.

Le programme des obsèques se présente de la manière suivante :

Jeudi 5 septembre

Veillée mortuaire à l'espace Belaflic, sise De la Paix 34. Réf : arrêt Belaflic, en face du terrain foot camp Loana

Vendredi 6 septembre

9h00' : levée du corps de la morgue de l'hôpital du cinquantenaire

10h30' : messe de suffrage à la paroisse Saint Léopold, non loin de Kintambo-Magasin

12h00 : départ pour l'inhumation au cimetière Mingadi II/Jardin de souvenir

Contact : 0895940490



**GROUPE  
DE PRESSE  
CONGO NOUVEAU  
TRI-HEBDOMADAIRE  
D'INFORMATIONS  
GÉNÉRALES**

Adresse : Av Tombalbay n°728, Commune de la Gombe, Immeuble Nzolantima, 1er niveau appartement

n°2, Kinshasa

E-mail

congonouveau@live.fr

Site Web

[www.congo-nouveau.org](http://www.congo-nouveau.org)

ID.NAT.01-93-N60200H-

NRC.KM/2745/P

Récépissé de déclaration de publication

N° MIN/CM/022/2015

**ÉDITEUR  
RESPONSABLE**

Simon  
BOMFUNGA BAONDJO  
(0810883542,0993279517)

**DIRECTEUR DE  
PUBLICATION**

ROMBAUT KASONGO

**RÉDACTEUR EN CHEF**

MARTIN

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

Katz

**RÉDACTION CENTRALE**

Rombaut KASONGO

MARTIN

Katz

+243821084331

Kas

+243812610712

Rebecca BULUNGU

0899994229

Grâce EWAWA

0812315396

Mbenganya Isidore

+243975108860

Astrid Bunga

+243898614997

**Grand Reporter**

Kas

Grâce EWAWA

Judith Asina

( Correspondante Bukavu)

Jérôme BYAMUNGU MIGAYO

Correspondant Sud-Kivu.

+243972554239;

+243998516948.

**Collaborateur permanent**

Dieu-donnée Kitoka

+243999232736

Serge Kabongo

+243812651215

Judith Asina (Bukavu)

+243812659600

**Bas-Congo/Kisantu**

Felix

0823450934

**Bas-Congo/Matadi**

Jules Kongo (0990 259 768)

**Comptabilité**

Soulé

+243812012022

**DESIGN & LAYOUT**

The OverFlow

(+243 906021816)

**DISTRIBUTION ET  
MESSAGERIE**

Blaise NZENGA-LUMENGU

(0816215227, 0902923259)

HEINS LUYEYE

0900211251

**VENTE**

NSALU Nsangay : 0812955312

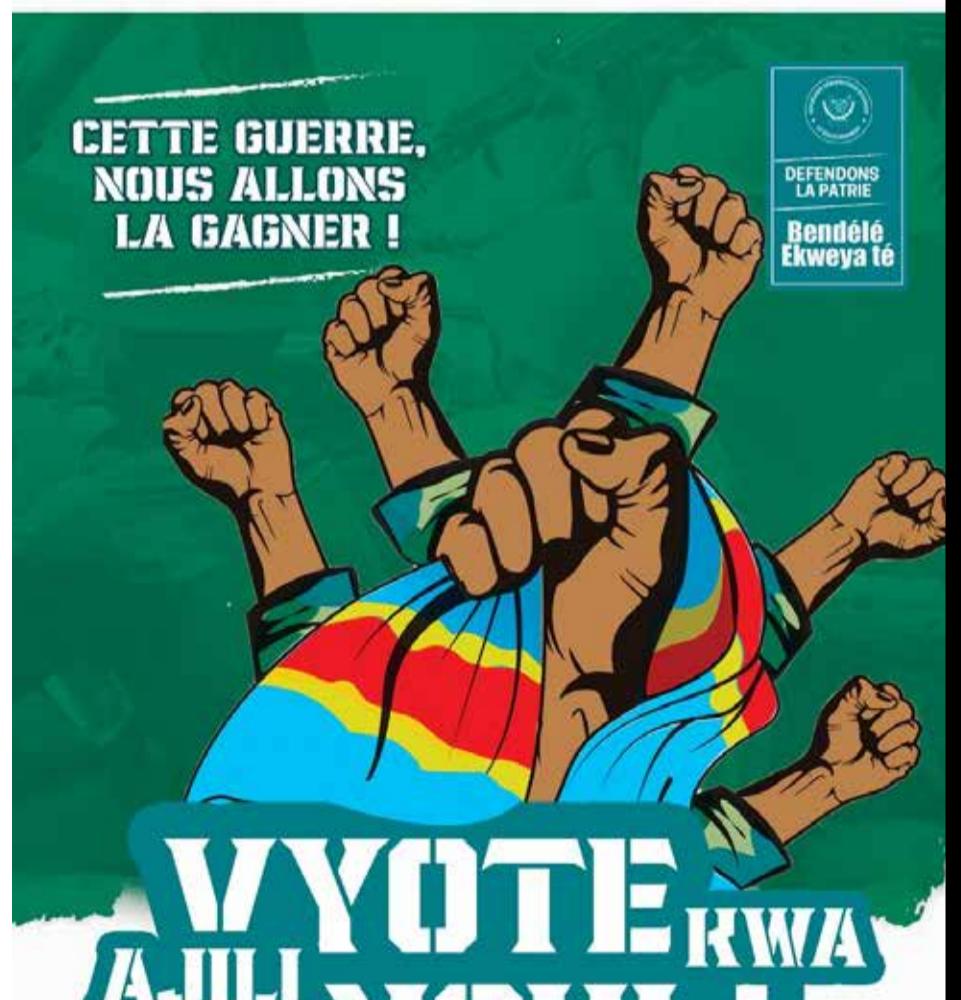
**AVOCAT-CONSEIL**

Me Canada Lokwa

Me Mpombo Basa

Me Maurice

Me John Bokele



INJUSTICE AU SEIN DE L'UNION SACRÉE

# Bahati Lukwebo hausse le ton

**L**ors de sa conférence de presse tenue lundi 2 septembre à Kinshasa, l'autorité morale de l'Alliance des forces démocratiques du Congo et Alliés (AFDC-A), Modeste Bahati Lukwebo a garanti à l'opinion tant nationale qu'internationale qu'il reste encore dans l'Union sacrée de la Nation jusqu'à nouvel ordre. "Jusqu'à cet instant, je demeure membre de l'Union sacrée de la nation", a-t-il déclaré, avant de nuancer : "je ne décide pas seul. C'est le Congrès qui aura le dernier mot". Ce Congrès sera incessamment convoqué, et des options seront levées.

« Je suis membre de l'Union sacrée jusqu'à cet instant. C'est le congrès qui va déterminer notre marche à suivre. À l'issue de ce congrès, vous saurez quelle est notre position. », a annoncé Modeste Bahati Lukwebo. Le 2ème Vice-président du Sénat continue cependant de faire confiance au président de la République, Félix Tshisekedi, quant à la réparation des injustices subies par l'AFDC-A dans le gouvernement de la Première ministre, Judith Suminwa.

"Nous savons que le président Tshisekedi est épris de paix et de justice. Lui seul connaît à quel moment il agira. Moi, je lui ai toujours fait confiance.

Même s'il y a autour de lui des laborantins, des cliques. Je considère que ce qui est arrivé à l'AFDC-A à la sortie du gouvernement Judith Suminwa est biblique. Et tous ceux qui combattent injustement les enfants de Dieu, ils finissent par périr », a-t-il déclaré.

Modeste Bahati et son parti sont vent debout contre l'injustice et l'acharnement qui règnent au sein de la famille politique majoritaire qui dirige le pays actuellement.

« Nous disons non à l'injustice, à la marginalisation et à l'acharnement politique et réclamons haut et fort notre véritable place dans les institutions de la République », a-t-il insisté.

L'ancien président du bureau du Sénat n'a pas manqué de répondre à la question relative au dialogue national entre acteurs politiques soulevé par l'opposant Martin Fayulu et certaines forces vives de la société civile. Pour Modeste Bahati Lukwebo, tous les moyens qui peuvent amener le pays au développement, à la bonne gouvernance et à la paix sont les bienvenus. Cet ancien cadre de la société civile pense la même chose au sujet de la paix dans la partie Est du pays. « L'AFDC se range derrière le chef de l'Etat pour ramener le plus rapidement possible la paix durable dans l'Est et sur l'ensemble du territoire national. À cet

effet, toute voie qui nous mènera à cette paix, elle est la bienvenue », a-t-il laissé entendre, tout en soulignant l'assainissement de certains officiers comme préalable d'une armée "républicaine".

L'AFDC-A compte actuellement 13 sénateurs, 40 députés nationaux, 77 députés provinciaux et 94 conseillers communaux. Ce regroupement est la deuxième force politique de l'Union sacrée, derrière l'UDPS et ses partis mosaïques. Ce qui permet à Modeste Bahati Lukwebo de réclamer son poids politique conformément au nombre des députés élus sous sa bannière.

Dieu merci Nyate

## RDC : Quand les enseignants réclament en devise, le Gouvernement réajustent leur salaire en Franc congolais

**L**a rentrée scolaire n'a pas été effective dans toutes les écoles, surtout officielles de la République démocratique du Congo. Pour cause ? les enseignants réclament un salaire de 500 USD avant la reprise des cours et refusent les 100.000 FC en deux tranches que leur propose le Gouvernement.

C'est un bras de fer on ne peut plus habituel qui s'annonce entre le Gouvernement congolais et le corps enseignant. Du moins, depuis que le Chef de l'Etat a décidé de mettre en application la gratuité de l'en-

seignement de base. Cependant, pour cette année scolaire 2024-2025, les enseignants congolais ne veulent plus se laisser rouler. Ce, malgré la commission paritaire, Gouvernement-Banc syndical dont les travaux se sont clôturés en fin août 2024. Tenez ! Quelques jours avant le début de ces assises de Bibwa à Kinshasa, les enseignants sont montés au créneau pour exiger 500 USD de salaire, en vue d'améliorer de leurs conditions de vie. En fin de compte, le Gouvernement congolais leur a réservé une somme de 50.000 FC (17,8 USD) pour une première tranche. L'autre tranche de 50.000 FC devrait intervenir

au premier trimestre de l'année 2025, après toilettage du fichier de paie. Interrogé, un syndicaliste a répondu que le Ministre des finances leur aurait dit au cours de ces assises que le Gouvernement ne pas en mesure de donner 500 USD à près de 8.000 enseignants. De retour dans leurs bases respectives, les syndicats ont eu du mal à faire avaler aux enseignants cette pilule. Certains ont même été traité de corrompus. Ainsi est né le mouvement de boycott de la rentrée scolaire 2024-2025 sur toute l'étendue de la République. La synergie des syndicats des enseignants n'est pas allé par quatre che-

mins. Elle a demandé à l'Authorité de tutelle de ramener la rentrée des classes au 23 septembre, le temps de payer convenablement le corps enseignants. L'opinion se demande, comment pour des revendications en devise, l'Etat congolais répond en Franc Congolais ? certains diront que le Gouvernement a pris des mesures portant dédollariser de l'économie nationale. Seulement, cette mesure n'est pas respectée du fait que par exemple, les taxes sont fixées en Dollars américains. Les membres des institutions de la République notamment les députés nationaux perçoivent leur salaire en Dollars améri-

cains. Qu'est ce qui explique que pour les enseignants, la réponse leur est réservée en Franc congolais ? jusque-là, personne n'est en mesure de répondre à cette question. Ce qui est sûr, les enseignants finiront par reprendre le chemin de l'école. Mais la qualité de l'enseignement va continuer à se dégrader et le commun de mortel n'aura que ses yeux pour pleurer. Comme disait un footballeur congolais : "mbongo mukie, musala mukie" ( le travail au prorata de son salaire en lingala). Qui en paie les frais du fait que l'enfant est l'avenir d'une nation ?

Judith Asina

## Affaire prison de Makala : Denis Mukwege parle d'un massacre et dénonce la banalisation de la vie

**L**e prix Nobel de la paix sort de son silence à la suite de la mort de 129 prisonniers du centre pénitentiaire Makala, de la ville de Kinshasa, aux premières heures du lundi 2 septembre, à la suite d'une tentative d'évasion. Dans une déclaration, Denis Mukwege parle de massacres et dénonce la banalisation de la vie, ainsi que le mépris de la dignité humaine.

Dr Denis Mukwege s'indigne

de ce qu'il qualifie de tuerie dans la nuit du 1er au 2 septembre à prison centrale de Makala. Au-delà de l'émotion légitime et de la compassion nécessaire avec les victimes de ce nouveau drame macabre, le prix Nobel de la paix estime que la société congolaise devrait davantage s'interroger sur les facteurs structurelles qui favorisent la reproduction à l'infini de ces genres de massacres. De ce fait, il dénonce la banalisation de la vie, le mépris de la dignité humaine et le piétinement des droits

fondamentaux des citoyens, en toute impunité, constatés au pays. Pour lui, ces maux constituent les causes profondes des violences qui se perpétuent en RDC au grand dam de l'Etat de droit qui était promis à la population. « Tant que notre population continuera à se résigner et à accepter l'inacceptable, aucun changement dans le respect des droits humains n'adviendra », relève Mukwege.

Et de renchérir : « C'est à chacun de nous et à nous tous ensemble de dire

non et de faire comprendre aux dirigeants de notre pays que trop c'est trop. La vie humaine est sacrée ».

Bilan provisoire du drame Il faut dire qu'à l'issue d'une réunion de crise avec les responsables des services de défense et de sécurité, le Ministre de l'intérieur a dressé un bilan provisoire sur le plan humain de 129 morts, dont 24 par balles après sommation, les autres victimes étant décédées par bousculade ou étouffement. Il renseigne également que 59 autres sont blessés et

pris en charge par le Gouvernement, ainsi que quelques cas de femmes violées, sans donner le nombre.

Pour la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), il y a nécessité de séparer les militaires des civils dans cette maison carcérale. Son Coordonnateur Emmanuel Cole rappelle l'épisode tragique du 17 mai 2017, où une évasion avait entraîné la mort de plusieurs détenus dans la même prison.

Judith Asina

*35 ans*

A soutenir l'Industrie  
Congolaise

✉ www.fpi-rdc.cd  
🌐 @fpirdc  
▣ Fonds de Promotion de l'Industrie

04 Avenue Lokele,  
Tél : +243 8169905362  
Kinshasa-Gombe



Votre partenaire privilégié pour  
la réussite de vos projets

Votre partenaire privilégié pour  
la réussite de vos projets



## COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le ministère des Finances informe les opérateurs des jeux d'argent (paris sportifs, casinos, loteries, concours de pronostic et autres pratiques assimilées) réalisés à titre professionnel ou occasionnel sur le territoire national, que, conformément à la Loi de Finances n° 23/056 du 10 décembre 2023 pour l'exercice 2024 en son article 46, il est supprimé au point XV relatif aux Sports et Loisirs, de l'annexe à l'Ordonnance-Loi n° 18/003 du 13 mars 2018 fixant la nomenclature des droits, taxes et redevances du Pouvoir central, telle que modifiée et complétée à ce jour, les libellés 8 et 9 portant respectivement sur la taxe sur l'autorisation d'exploitation d'une entreprise de jeux de hasard ou d'une loterie et, sur la taxe ad valorem sur les gains des joueurs des jeux de hasard, loterie, concours de pronostic ou pari et activités similaires, par tous moyens (en dur, à travers les voies de télécommunications et des technologies de l'information et de la communication), et sont transférés à l'annexe V relative au Ministère des Finances.

Ils sont tenus dorénavant de payer les taxes ci-dessus en retirant la note de perception auprès de l'ordonnateur des recettes non fiscales affecté à la Direction de la Réglementation Financière (DRF) du Secrétariat Général aux Finances, Bureau Réglementation et Suivi des Jeux de Hasard et de Loterie, située au croisement de l'avenue Batetela et Boulevard du 30 Juin, Immeuble Crown Tower au 3<sup>ème</sup> niveau, local 304.

Il rappelle aux assujettis que la taxe sur l'autorisation d'exploitation est annuelle et payable à l'échéance, alors que la taxe ad valorem est mensuelle et payable au plus tard le 15 du mois suivant celui au cours duquel les gains ont été remis aux joueurs et ce, suivant les dispositions de l'arrêté ministériel n° 024/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 juillet 2024 portant fixation des taux des droits, taxes et redevances à percevoir à l'initiative du Ministère des Finances, publié au Journal officiel à travers son numéro spécial du 07 août 2024.

Par conséquent, toutes les personnes physiques et morales concernées doivent s'acquitter de leurs obligations au regard des textes légaux et réglementaires susvisés, faute de quoi, elles seront sanctionnées, conformément aux dispositions de l'article 8 de l'Ordonnance-Loi n° 18/003 du 13 mars 2018 ci-haut citée, tel que modifiée et complétée à ce jour.

Enfin, toutes les sociétés qui exploitent les jeux d'argent (paris sportifs, casinos, loteries, concours de pronostic et autres pratiques assimilées), sans aucun agrément ou une autorisation du Ministère des Finances, sur toute l'étendue du territoire national, sont tenues de se faire identifier et de s'y adresser aux fins d'être agréées ou autorisées suivant la réglementation en vigueur.

Fait à Kinshasa, le 13 août 2024

Alain MALATA KAFUNDA

Directeur de Cabinet